



## NON PAIEMENT D'UN PRET BANCAIRE

Par **gilles83**, le **03/03/2015** à **13:41**

Bonjour,

j'ai contracté un prêt avec ma compagne de l'époque afin de diminuer ses remboursements mensuel moi comme emprunteur et elle comme co-emprunteur cela couvrait le remboursement de son crédit voiture (13.000 €) et un crédit à la consommation (2.000 €) et pour ma part un crédit à la consommation (2.000€).

pour des problèmes financiers nous n'avons pas pu rembourser des échéance de ce crédit la banque à saisie une société de recouvrement. Nous nous sommes séparés elle devait prendre à sa charge le remboursement de ce credit ce qu'elle n'a pas fait elle s'est arrangée avec la sté de recouvrement comme quoi chacun de nous devait payer 200 € par mois. j'ai un salaire de 1600 € par mois un loyer de 820 € pension alimentaire 400€ par mois et d'autres charges (assurance telephone credit) soit un total de 1400 € par mois il ne me reste que 200€ pour la nourriture et l'habillement qu'est il possible de faire afin de me sortir de ce probleme.

Par **aguesseau**, le **03/03/2015** à **15:21**

bjr,

à part demander à votre ex de payer votre part, je ne vois pas de solutions sachant que lorsque on emprunte à deux, il existe une clause de solidarité qui permet à l'organisme de crédit de demander le paiement à l'un ou l'autre des emprunteurs.

à la lecture de vos revenus, je constate que vous avez un loyer trop important par rapport à ceux-ci, ce qui vous place dans une situation financière précaire.

cdt

Par **mamie 76**, le **27/11/2015** à **17:27**

**BONJOUR** **marque de politesse** [smile4]

ayant contracter un prêt personnel en 2002 n ayant pu rembourser la totalité a ce jour ayant perdu mon emploi que peut faire la banque me concernant

**MERCI** [smile4]